



Territoire de Brioude



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Brioude se distingue par :

- ✓ une forte capacité à **occuper ses résidents** (83 actifs sur 100) ce qui contribue probablement au solde migratoire positif,
- ✓ une moindre part de l'emploi dans les **secteurs fragiles*** (22% du total contre 24% en Haute-Loire),
- ✓ un **marché de l'emploi** mieux orienté (hausse de l'emploi salarié et moindre progression du chômage),

- ✓ un **recours supérieur à la FPC** des DE tant quantitatif (moindre recul du nombre de stagiaires) que qualitatif (taux d'accès supérieur à la FPC pour les DE et taux de recours supérieur à l'alternance),
- ✓ des besoins moindres en **formations d'aide à l'insertion** (43% du total contre 55% en région),
- ✓ des stagiaires davantage tournés vers la recherche de **certification** (38% des stagiaires de la FPC augmentent leurs chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Brioude se distingue par :

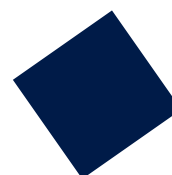
- ✓ une **population totale âgée** avec 142 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (110 en Haute-Loire) et un **faible taux d'activité des séniors** (50 actifs sur 100 personnes de 50 à 60 ans contre 53 en Haute-Loire),
- ✓ une **précarité plus importante** : un brivadois sur 13 est allocataire de minimas sociaux,
- ✓ une **moindre adaptabilité des actifs** aux changements liée à leur niveau de **diplôme** (seulement 79 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés) et à leur niveau de **qualification** (2 DE sur 5 sont manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés)

- ✓ une **structure de l'emploi** potentiellement plus **pénalisante** avec la forte emprise de l'industrie (37% des salariés) et une concentration de l'emploi légèrement supérieure (15% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ un marché du travail moins fluide qui se traduit par une **ancienneté au chômage** supérieure (plus d'un an dans 43% des cas),
- ✓ une **faible attractivité** de l'offre de formation initiale (-50 points par rapport à la région) et des **effectifs** formés en recul (-2,5% en un an),
- ✓ une moindre capacité à former ses résidents (moins d'un jeune sur trois en FI et deux DE sur cinq en FPC) ce qui contribue au déficit du solde migratoire des jeunes.

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire de Brioude, 36% des emplois relèvent de la **sphère présentielle**** (41% en Haute-Loire). Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la **sphère du domaine public**, qui représente un emploi sur quatre.

- ✓ Avec une part de 27% des élèves ou apprentis, les inscrits en formation initiale sont peu représentés dans les **domaines technico-professionnels des services** (51% en Auvergne). Par contre, la proportion des sortants de FPC dans ces mêmes domaines est plus importante (un stagiaire sur trois contre 23% en région).



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	142	-	110	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	24 %	-	24 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 3,2 %	-	+ 3,6 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 14,3 %	-	- 11,9 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	7,8 %	→	6,8 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	50 %	-	53 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	79	-	106	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,05	→	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	55 %	↗↗	60 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	+ 1,9 %	-	- 0,6 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	36 %	→	41 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	24 %	→	25 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	22 %	↘	24 %	↘	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	37 %	↘	31 %	↘	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	32 %	↗↗	34 %	↗	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	15 %	→	13 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	83 %	→	80 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 4%	-	+ 6%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,3	→	1,4	↘↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	116	↗↗	116	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	43 %	↗	40 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	40 %	→	38 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 6%	-	+ 9%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	39 %	↗↗	43 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	32 %	↘↘	33 %	↘↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	24	↗↗	24	↗	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

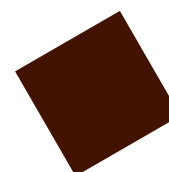
FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	-2,5 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	82 %	↗	132 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	31 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	27 %	→	51 %	→	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

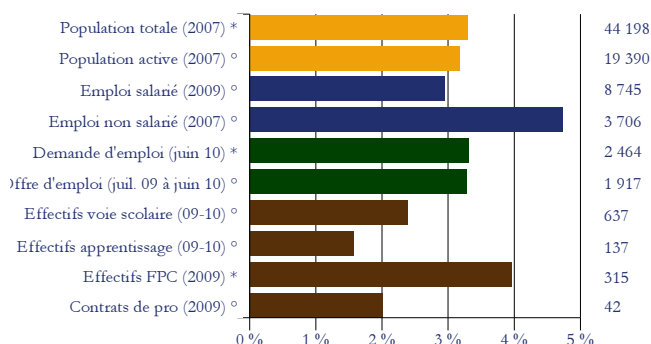
	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	-5 %	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	8,3 %	→	6,7 %	↘↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	42 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	32 %	↘↘	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	43 %	→	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	38 %	↗	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,9 %	→	2,4 %	↘	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec plus de 44 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, le territoire de Brioude est le 11^{ème} territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 3,3% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active et pour les indicateurs du marché du travail (demande et offre d'emploi).

Le poids du territoire dans la région



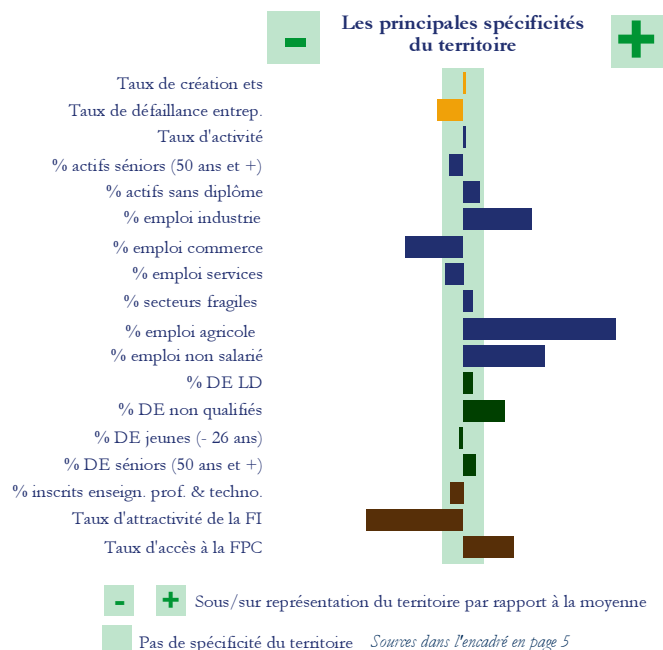
* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente, par contre, quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi salarié est légèrement sous-représenté (moins de 8 750 salariés soit 2,9% du total régional), de même que les effectifs inscrits en formation initiale professionnelle ou technologique sous statut scolaire (637 élèves ; 2,4%) ou en apprentissage (137 apprentis ; 1,6%) et que le nombre de stagiaires en contrat de professionnalisation (42 personnes ; 2,0% du total régional).

A l'inverse, le territoire de Brioude excède son poids moyen pour l'emploi non salarié (plus de 3 700 personnes ; 4,8%) et pour les sortants de FPC à destination des DE (315 stagiaires ; 4,0% du total régional).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié industriel (37%), au

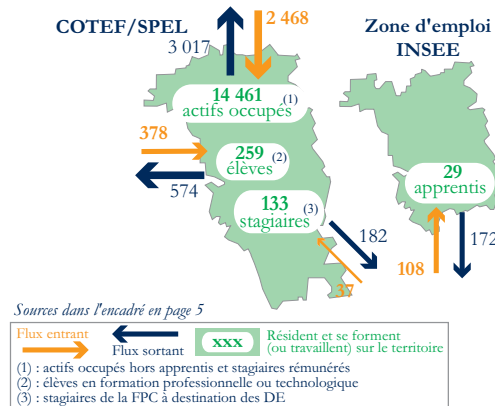
Les principales spécificités du territoire



détriment de l'emploi dans le commerce (21%). Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (22% de l'emploi total) et l'emploi agricole (13%) sont particulièrement représentés dans le territoire (respectivement 15% et 6% dans la région). Concernant la formation, le territoire se caractérise par une faible attractivité de l'offre initiale et par un taux d'accès important à la formation professionnelle continue.

Les indicateurs tels que le taux d'activité, la part des séniors actifs, des sans diplôme, des DE de longue durée... n'indiquent pas de fragilité spécifique des actifs briovadois, hormis une sur-représentation des DE non qualifiés.

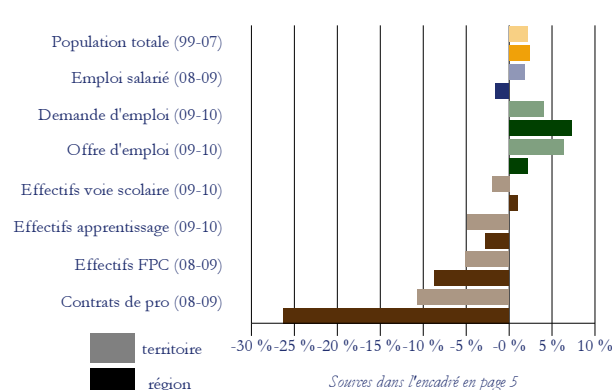
Les mobilités sur le territoire



L'analyse des **mobilités géographiques** montre des soldes systématiquement négatifs tant pour les élèves, les apprentis et les stagiaires de la FPC que pour les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne que le territoire est le siège de mobilités relativement importantes, en particulier vers les territoires limitrophes du Puy-en Velay et d'Issoire.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan contrasté par rapport à celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne les effectifs en voie scolaire ou en apprentissage. Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'emploi salarié, les indicateurs du marché du travail (demande et offre d'emploi), les effectifs en formation professionnelle continue et les stagiaires en contrat de professionnalisation.

Les principales évolutions sur le territoire



SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée en 2006. Il indique le poids des départs à la retraite d'ici 2016 par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur une période de référence donnée, 2004-2009.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation en 2008) et la population des chômeurs (DE enregistrées en 2008, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

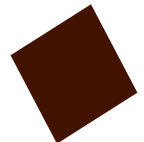
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

